

## La politique de la santé dans l'impasse

**Le Parti Evangélique (PEV) est déçu que les soins intégrés n'aient pas trouvé de majorité parmi le peuple. « Huit ans de travail pour rien. Et ce qui est pire: Il faut s'attendre à un blocage dans la politique de la santé », constate Heiner Studer, président du PEV, soucieux. En revanche, le PEV est fortement soulagé du refus de l'épargne-logement II autant injuste qu'inefficace.**

Le PEV prend acte qu'il n'a pas été possible de convaincre la majorité des votants du projet sur les soins intégrés. La coordination des étapes de soins par le médecin de famille aurait réduit les lacunes, les ambiguïtés et les malentendus et ainsi amélioré la qualité des soins et baissé les coûts. Le PEV estime que le surcoût maximal de CHF 300 par année pour les assurés ne voulant pas rejoindre un réseau de soins aurait été acceptable. Cela confirme l'impression qu'il est très difficile de progresser dans la politique de santé, prise en otage par ses multiples acteurs. « Le projet aurait été un pas dans la bonne direction. Je constate qu'après huit ans de travail préliminaire au parlement, une réforme relativement modeste et équilibrée échoue aux urnes parce que certains acteurs importants ne sont plus disposés à soutenir les compromis négociés au parlement, et cela m'attriste. Maintenant il faut s'attendre à de plus en plus de blocages dans la politique de la santé », résume Heiner Studer, président du PEV.

Le PEV est soulagé que tout comme la première initiative sur l'épargne-logement en mars, la deuxième tentative sous forme de l'épargne-logement II ait aussi échoué. « Une majorité des votants ont visiblement maintenu la conviction que l'épargne-logement est un instrument inefficace et injuste », constate Maja Ingold, conseillère nationale PEV (ZH). Le projet aurait profité aux contribuables qui de toute manière auraient construit, avec ou sans épargne-logement. En plus, la perte des recettes fiscales se serait fait sentir partout et aurait dû être compensée. « Au lieu de nouveaux privilèges fiscaux pour les personnes à haut salaire, il faut un soulagement ciblé des familles de la classe moyenne, afin que ceux-ci puissent mettre quelque chose de côté », revendique la conseillère nationale Maja Ingold. Avec ce double Non le thème de l'épargne-logement devraient être définitivement clos pour les prochaines années.

Le PEV est également satisfait du refus de l'initiative « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !) ». Les traités internationaux contestés sont déjà soumis au peuple ou, du moins, soumis au référendum facultatif, souligne Marianne Streiff, conseillère nationale PEV (BE). L'initiative aurait mis en danger les relations stables avec l'étranger et aurait ouvert un large champ d'action au populisme. « Le peuple ne vote pas non plus sur chaque loi ou décret fédéral. De la même manière il est superflu qu'il se prononce sur chaque traité international », constate Streiff en conclusion.

Berne, le 17 juin 2012/nh/cm/fb

Pour tout renseignement :

---

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70  
François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46  
Conseillère nationale Maja Ingold (ZH) : 079 339 23 22  
Conseillère nationale Marianne Streiff-Feller: 079 664 74 57  
Christian Meyer, Coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93  
Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79  
Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27

---